

LEDENON



Le bulletin des habitants de la commune

Novembre 2016 n°23



LEDENON EN FETE



B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L



SUPER 



Station service 24h/24h
Lavage automatique 24h/24h



*Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 12h30*



**58 av. Clément Ader - ZAC du TEC
30320 MARGUERITTES**

Tél. 04 66 75 68 68

Fax 04 66 75 68 69



MARINA COIFFURE

FEMININ - MASCULIN - JUNIOR

ouvert
du mardi au samedi

non stop
vendredi & samedi



Forfait Homme : Shampoing - Coupe 16 €
Forfait Dame : Shampoing - Coupe 26 €
Forfait Enfant à partir de 8 €

... ..

04 66 37 36 06

19, av. G. Perret - 30210 REMOULINS

www.dilance-communication.fr - 04 66 37 28 80

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p.5
- Compte rendu Conseil Municipal p.6
- La mairie vous informe p.10
- Manifestations passées p.13
- Associations du village p.16
- Lédénon en fête p.18
- Conseil Municipal des Enfants p.20
- Les manifestations de l'Agglo p.26
- Agenda p.28
- Etat Civil p.31
- Contacts Utiles p.33

Un Air de Beauté



Tél. 04 66 75 44 29

9 bis, rue du Château d'Eau
30320 BEZOUCE

*Lédénon, le bulletin de la commune,
n° 23, novembre 2016*

*Tirage à 700 exemplaires. Comité de lecture : Isabelle BELMONTE, Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE.
Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : AGR-DIFFUSION Conqueyrac. Photos : M. GOSSELIN, Mme BELMONTE, Mairie, Associations*

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46

Contactez la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr

Retrouver l'information : www.ledenon.fr

LE BISTROT

Ouvert du lundi au samedi midi



LEDENON

04.66.20.69.56

AMBULANCES - TAXIS - V.S.L.
SARL CARRARE Fils et Filles



24h / 24 7J/7 (URGENCES)
Agrément N° 188

04 66 37 22 75 **04 66 37 07 29**
77bis, Avenue Geoffroy Perret - 30210 REMOULINS
POMPES FUNEBRES CHAMBRES FUNERAIRES

CARRARE FILS ET FILLE
TAXIS, AMBULANCES et VSL

77 B Ave Geoffroy Perret
30210 REMOULINS
04.66.37.22.75 ou 04.66.37.07.29
Fax: 04.66.37.41.21
Commune de stationnement : REMOULINS

TAXI

TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVES.



Un œuf...
Un terroir...
Une marque...

Nous sommes producteurs
d'œufs plein air sur les Costières
et afin de vous garantir cette production locale,
nous avons créé la Marque

“Les œufs des Costières”

**EARL
AVICOLE DES COSTIÈRES**

Les œufs des Costières

COSTIÈRES - NÎMES
1FR YCC 001

Producteur d'œufs de poules élevées en plein air
LACOSTE Éric

En vente : Côté Parc ou marché de Marguerittes Samedi matin

LE MOT DU MAIRE

Chers Lédenonnaises et Lédenonnais,

Cette année 2016 aura été riche en actions menées par l'équipe municipale.

Les principaux projets sur lesquels nous avons travaillé en 2016 sont :



La réfection de la voirie rue du 18^{ème} siècle et rue du Parlement.

Le choix de l'entreprise pour la mise en œuvre du projet Entrée de Ville dont les travaux débuteront courant décembre 2016, pour une durée prévisionnelle de 7 mois, je vous rappelle que le coût total de ce projet est de 1 million d'euros.

J'attire votre attention sur le fait que le circuit des bus dans le village sera modifié, à partir de décembre 2016, pendant cette période.

La poursuite du projet Létino avec la validation lors du conseil municipal de novembre 2016 du plan des zones d'aménagement du projet.

Une présentation de ce projet en réunion publique sera bien entendu effectuée et les enjeux pour le développement de la commune rappelés, entre autre la possibilité avec cette entrée de finances de préparer puis de procéder au déménagement des ateliers municipaux puis de créer une nouvelle cantine scolaire adaptée aux futures évolutions de notre population.

Le bâtiment comprenant d'une part la Salle du Parc et d'autre part une partie de l'école de la Fontaine a été mis en conformité et a reçu l'aval de la commission départementale ad hoc.

Nous avons lancé une nouvelle étude hydraulique sur le périmètre de la commune.

Nous continuons la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Une déception à signaler.

Dans le cadre de notre mise en conformité de nos bâtiments municipaux, en regard du dossier agenda d'accessibilité programmée (ADAP).

Il s'est avéré après études et appel d'offre que le coût prévisionnel des travaux concernant l'implantation d'un ascenseur à l'école de la Fontaine était presque 3 fois plus élevé que celui attendu, le conseil municipal a donc décidé à regret, mais à l'unanimité, de renoncer à cet aménagement.

En ce qui concerne notre village, les diverses fêtes : Musique, 14 juillet et Votive, ont toutes été fort réussies, de même que courant octobre le Thé Dansant organisé dans le cadre de la semaine bleue.

Pour le reste, je vous laisse le plaisir de feuilleter ce bulletin et je vous souhaite que comme l'an dernier cette fin d'année se passe pour vous dans les traditions de convivialité familiale ou amicale.

Santé et Bonheur à vous tous.

Le Maire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2016
(EXTRAITS)

Travaux aménagement entrée de ville : choix de l'entreprise

M. Le Maire présente aux membres du conseil municipal, le choix fait par la commission d'Appel d'Offres. Cet appel d'offres a été élaboré en partenariat avec le bureau d'études CapIngé – maître d'œuvre.

Le retour des offres était prévu le vendredi 21 octobre 2016 pour 12h. L'ouverture des plis a eu lieu le lundi 24 octobre 2016 à 20 H en présence de :

M BEAUME Frédéric
Mme PONS Martine
M. ZARAGOZA Christophe
Mme SILVESTRE Delphine
Mme LOPEZ DECLE Chantal

L'offre a été diffusée légalement dans le journal « Le Réveil du Midi » et sur leur plateforme de dématérialisation.

Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 4
- hors délai : 0

Liste et numérotation des offres reçues :

n°1 : EUROVIA
n°2 : ROBERT TP / TPCR
n°3 : COLAS
n°4 : LAUTIER MOUSSAC

Elimination des offres : aucune, toutes les offres ont été retenues.

Enveloppe prévisionnelle des travaux :

	<u>Montant HT :</u>
Aménagement accès lotissement "Letino", création d'une voie bus	115 565,00 €
Création d'un bassin de rétention	133 190,00 €
Réseau Pluvial	195 615,00 €
Aménagement voirie RD225	364 557,00 €
 OPTION n°1	 45 705,00 €

Montant TOTAL (base + option) : 854 632 € HT soit 1 025 558.40 € TTC

M. le Maire donne lecture de l'analyse des offres ainsi que des conclusions en résultant.

Il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché public au groupement d'entreprises LAUTIER MOUSSAC – CISE TP

<p>Montant de l'offre de base qu'il est proposé de retenir : 762 589.40 € HT soit 915 107.28 € TTC</p> <p>Montant de l'offre de base avec option qu'il est proposé de retenir : 798 969.40 € HT soit 958 763.28 € TTC (hors frais d'études / maîtrise d'œuvre)</p>
--

Les crédits correspondants au montant de cette opération sont inscrits au budget 2016.

Adopté à la majorité moins une abstention (Me Christine Aguilar)

Projet Letino : validation du plan d'aménagement

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée A 576 qui est située dans le périmètre du secteur IINAc du Plan d'Occupation des Sols.

Cette parcelle forme avec les parcelles voisines cadastrées A 512 et A 568 une unité foncière qui couvre le périmètre du secteur IINAc du POS.

Le règlement de la zone IINA du POS pour ce secteur dispose que seule peut y être autorisée une opération d'ensemble devant couvrir la totalité dudit secteur.

Compte tenu du fait que ce secteur est un secteur sensible puisque situé en entrée du cœur de village, la commune a souhaité engager des pré-études urbaines et de faisabilité afin que soit composé un projet d'ensemble de qualité, répondant de surcroît aux besoins de la commune.

Il est ainsi apparu que sur ce secteur IINAc pourrait être réalisée une opération d'aménagement « mixte » comprenant un lotissement à usage d'habitation et deux espaces publics destinés à recevoir d'une part, un parc public de stationnement situé derrière l'église, d'autre part, un espace multifonctionnel au sud permettant de recevoir une aire de retournement et de desserte pour les autobus, ainsi qu'une aire assurant le stationnement public et la rétention des eaux pluviales.

Monsieur le Maire présente à cet égard le plan de composition qui a été établi et qui permet de concilier les impératifs réglementaires avec les ambitions de la commune pour la réalisation d'un aménagement de qualité sur ce secteur d'entrée de village.

Sur le plan opératoire, il est préconisé le dépôt d'un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement qui comprendra partiellement la parcelle communale cadastrée A 576 (à l'exclusion des deux emprises destinées à recevoir les équipements publics précités) et les parcelles voisines cadastrées A 512 et A 568.

Il appartiendra alors à la commune de céder une partie de sa parcelle cadastrée A 576 à un opérateur privé qui sera en mesure de réaliser cette opération d'aménagement d'ensemble, selon les conditions qui seront définies ultérieurement par la commune, après avis du service évaluateur de France Domaine.

Adopté à la majorité moins une abstention (Mr Odiard Yannick)

CA de Nîmes Métropole : modification des statuts

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), notamment l'article 68 prévoyant la mise en conformité des statuts des communautés d'agglomération avec leurs compétences avant le 1^{er} janvier 2017,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-17 et L.5211-20,

Vu la délibération n° 2016-05-007 du conseil Communautaire de Nîmes Métropole en date du 19 septembre 2016 ayant pour objet la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole,

CONSIDERANT le projet de statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération annexé à la délibération susvisée, à effet du 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT que la modification des statuts de Nîmes Métropole porte principalement sur ses articles 1, 4 et 7 relatifs respectivement à la composition de la Communauté d'Agglomération étendue à 12 nouvelles communes anciennement membres de la Communauté de Communes Leins-Gardonnenque, à ses compétences et au nombre et à la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire,

CONSIDERANT le courrier en date du 21 septembre 2016 de Monsieur le Président de Nîmes Métropole invitant la commune à se prononcer sur les statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération à effet du 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT que les conseils municipaux des communes disposent d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale pour se prononcer sur la modification des statuts dudit établissement,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal de LEDENON est invité à se prononcer dans ce délai sur le projet de statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à effet du 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT qu'à défaut de décision dans ce délai, sa décision sera réputée favorable,

Il est proposé :

D'émettre un avis FAVORABLE, à propos de la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à effet du 1^{er} janvier 2017, tels qu'approuvés par délibération du Conseil communautaire en date du 19 septembre 2016,

D'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

CA de Nîmes Métropole : avenant n° 1 à la convention de gestion de la tarification solidaire

Le Maire donne la parole à Mme Martine PONS, 1^{ère} adjointe au Social, à la Culture et aux Animations.

Elle rappelle la délibération n° 2016-001 du 26 janvier 2016, relative à l'approbation de la convention de gestion et modalités d'organisation de la tarification solidaire applicable au réseau de transport public de Nîmes métropole.

Par délibération du conseil communautaire en date du 11 juillet 2016, la grille tarifaire solidaire a été remodelée.

Pour les personnes et leurs ayants droits, titulaires d'une attestation CMU ou ayant un quotient familial inférieur à 540 € : le Pass solidaire leur coûtera 9,90 € par mois soit une réduction de 70 % par rapport au tarif tout public (contre 50 % auparavant).

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées (ayant un taux d'invalidité d'au moins 80 % et dont le quotient familial est inférieur à 900 €), elles sont éligibles au « Pass Solidarité + » pour un tarif de 16,50 € par mois, soit une réduction de 50 % du tarif tout public.

Il est donc proposé :

D'approuver cet avenant n° 2016-001 à la convention de gestion et de modalités d'organisation de la tarification solidaire applicable au réseau de transport public de Nîmes Métropole.

Adopté à l'unanimité.

Convention relative à la télé-déclaration et au télépaiement de la contribution de solidarité

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, le recours à la télé-déclaration et télépaiement de la contribution de solidarité sera rendu obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017.

L'utilisation de ce site est entièrement gratuite. Il permet de réaliser l'ensemble des opérations de déclarations liées à la contribution de solidarité 1 % et de mettre en paiement dès acceptation par le comptable public.

Pour pouvoir utiliser ce site une convention pour la télé-déclaration et le télépaiement est proposée pour signature entre le comptable public, l'organisme et la collectivité.

Il est proposé :

D'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir pour la mise en œuvre de la télé-déclaration et du télépaiement pour les opérations liées au Fonds de solidarité pour la contribution de solidarité 1 %.

Adopté à l'unanimité.

Convention relative à l'organisation de l'agence postale

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 20 septembre 2005, la commune a délibéré pour signer une convention pour l'organisation de l'agence postale d'une durée de 4 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.

La convention étant arrivée à son terme, Monsieur le Maire présente les termes de la nouvelle convention :

L'agence postale communale propose au public les produits et services postaux, les services financiers et prestations associées et des produits tiers (téléphonie mobile, ...),

La gestion de l'agence postale est assurée par un agent de la commune,

La commune fournit un local et en assure le bon fonctionnement, la poste approvisionne l'agence postale en petit matériel, imprimés et fournitures nécessaires à son activité,

En contrepartie des prestations fournies par la commune, la Poste s'engage à verser à la commune une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle revalorisée chaque année au 1^{er} janvier.

Son montant, au 1^{er} janvier 2016, est de 1 001 € par mois.

La présente convention est conclue pour une durée de 9 ans à compter de sa signature, renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.

Il est proposé :

- D'accepter les modalités de cette convention avec la Poste relatif à l'organisation de l'agence postale communale.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

Convention relative à la mise à disposition d'un Agent en charge de la Fonction d'Inspection (Prévention des risques professionnels)

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment en son article 25,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine préventive dans la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Gard en date du 17 juin 2016, portant sur l'adoption d'une nouvelle convention du Service de Prévention des Risques Professionnels,

Vu les avis favorables unanimes du comité technique en date du 16 juin 2016.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion par délibération en date du 17 juin 2016 a décidé la mise en place d'une nouvelle convention qui permet la mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité (ACFI) auprès des collectivités.

Son objectif est de simplifier l'accès aux prestations du Service Prévention des Risques Professionnels et de regrouper les missions de conseil et d'inspection au sein d'une convention unique.

Les ACFI ont pour mission de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la Fonction Publique Territoriale et de proposer à l'autorité territoriale :

d'une manière générale, toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail ainsi que la prévention des risques professionnels,

en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaire.

Cette disposition émane du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié (article 5).

Ce texte prévoit en effet l'obligation pour toutes les collectivités de planifier une inspection des lieux de travail et la possibilité de confier cette mission au Centre de Gestion du Gard.

Eu égard à l'importance des questions touchant à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, il est proposé :

de solliciter le Centre de Gestion pour cette prestation,

d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention de mise à disposition d'un Agent en Charge de la Fonction d'Inspection (ACFI).

Adopté à l'unanimité.

ONF : affouage 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2016-012 relative à la coupe en forêt communale sur la parcelle 21 – lot 2.

Cette délibération prévoyait la désignation de la coupe, le partage des bois en 15 lots ainsi que la nomination de 3 personnes solvables servant de garantie.

(MM. Bernard PRADIER, Christophe ZARAGOZA et Christophe GUIRAUD)

Toutefois le délai d'exploitation ainsi que la taxe d'affouage n'ont pas été indiqués.

Il est proposé :

d'arrêter le délai d'exploitation, c'est-à-dire l'abattage, la vidange et l'enlèvement des produits hors de la forêt communale au 31 mars 2017.

Passé ce délai, les affouagistes seront déchus des droits qui s'y rapportent.

De fixer la taxe d'affouage pour cette coupe à 0 Euro par lot.

De décider que le mode de partage de l'affouage sera fait conformément à l'article L.243-2 du Code Forestier, soit par habitant ayant son domicile réel et fixe dans la commune.

Adopté à l'unanimité.

Actualisation des tarifs « droits de place pour la fête votive »

Le Maire donne la parole à M. Christophe GUIRAUD, conseiller municipal délégué

Il rappelle la délibération n° 2012-005 du 25 juin 2012, relative aux droits de place et électricité à encaisser lors de la fête votive du mois d'août.

Il rappelle qu'il y a lieu de réactualiser ces tarifs.

Il est proposé la nouvelle grille tarifaire suivante applicable à compter du 1^{er} janvier 2017 :

MANEGES	DROITS DE PLACE	ELECTRICITE	TOTAL
Auto scooter	150 €	120 €	270 €
Manège enfants	90 €	60 €	150 €
Jeux pêche	50 €	25 €	75 €
Sucré salé	100 €	60 €	160 €
Cascades	100 €	40 €	140 €
Jeux tir	50 €	25 €	75 €
Roulette	160 €	0 €	160 €
Pinces	50 €	25 €	75 €

Pour une meilleure organisation, le paiement de ces droits devra intervenir au plus tard le 1^{er} août.

Adopté à l'unanimité.

Passeports été 2017

Le Maire donne la parole à Mme Delphine SILVESTRE, conseillère municipale déléguée.

Mme Delphine SILVESTRE explique aux membres du conseil municipal que, comme ces dernières années, il convient de signer la convention Passeport été avec la ville de Nîmes.

Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux jeunes de 13 à 23 ans, un large éventail d'activités culturelles et sportives au cours des vacances d'été.

Afin de faciliter la gestion, la mise en œuvre et l'organisation de la procédure de passation des marchés avec les différents prestataires du passeport été 2017, la ville de Nîmes va reconduire la convention de groupement dont la commune de Lédenon avait été membre en 2016.

La ville de Nîmes nous demande de confirmer notre adhésion au dispositif passeport été 2017 avant décembre 2016, afin de lancer dès janvier 2017, la procédure de passation des marchés.

Il est proposé :

De confirmer notre adhésion au dispositif passeport été 2017,

De fixer le nombre d'exemplaires à 15,

D'autoriser le Maire à signer tous documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

LA MAIRIE VOUS INFORME

MANIFESTATIONS : Rappel des instructions de vigilance

Les attentats déjoués récemment et la multiplication des alertes confirment le degré élevé de la menace qui pèse sur notre pays et nous amènent à rappeler que les consignes locales diffusées les 16 juin et 26 juillet derniers restent d'actualités et sont à appliquer avec la plus grande rigueur. En matière de sécurité, la routine ne doit pas être de mise.

L'organisation des prochaines manifestations de fin d'année (lotos, marché de Noël ..) qui génèrent de très fortes affluences peuvent dès à présent être anticipées pour prendre en compte l'encadrement qu'elles imposent. Chaque situation doit faire l'objet d'une analyse de risque, afin de déterminer le dispositif de sécurité approprié. Aussi nous rappelons une nouvelle fois à tous les responsables publics et privés qu'il faut adapter une vigilance collective permanente par un renforcement des mesures de sécurité dans les lieux les plus fréquentés.

Il convient que chacun intègre tous les moyens de prévention à mettre en œuvre dans son organisation, qu'il s'agisse de sécurité passive (barrière, plots..) ou de moyens humains.

La loi prorogeant l'état d'urgence en vigueur, permet à la municipalité de limiter les rassemblements publics ou de les interdire dans la mesure où leur organisation apparaîtrait défaillante au regard des risques.

Commission sécurité.

LISTES ELECTORALES

Certains électeurs sur notre commune ont déménagé récemment au sein même du village. Or, sur notre listing électoral ils figurent toujours à leur ancienne adresse. Afin que ces électeurs puissent recevoir la propagande électorale ainsi que leur nouvelle carte d'électeur à partir de mars 2017, nous leur demandons de signaler leur nouvelle adresse au secrétariat de la mairie avant le 31 décembre 2016. En effet, la réglementation électorale ne nous permet pas de faire de modification sur les listes électorales.

Il est également conseillé de bien faire figurer sur votre boîte aux lettres votre numéro de rue ainsi que les noms et prénoms des membres composant votre foyer.

Au vu du nombre important d'enveloppes de propagandes non distribuées et retournées en mairie lors des scrutins précédents, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance de mettre votre adresse à jour.

LES NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE DU VERRE

9 nouveaux points de collecte ont pris place dans notre village :

- Rue du parc
- Chemin des Abeilles
- Chemin de la Croix Baptiste
- Chemin des Agaous
- Quartier des Mugues
- Parking Face au Bistrot, sur la National
- Chemin de Guizard
- Chemin de l'Esperel
- Haut du village

Attention, par respect de la population, ne pas déposer vos verres entre 22h et 7h du matin.



TANGO—INFORMATION VOYAGEURS

A partir du samedi 03 décembre votre itinéraire et vos horaires changent LIGNE 21

Dès le 03 décembre, en raison des travaux longue durée, la ligne 21 est déviée.

En heure de pointe, ainsi que le mercredi midi en direction de Lédénon, la ligne 21 ne subit pas de modification et suit son itinéraire habituel.

Les services Tempo sont assurés normalement.

En heures creuses (08h40—16h30), la desserte de Lédénon est assurée partiellement (arrêts « Croix des Soldats » et « Ch. du Grès ») par la ligne 22. L'arrêt « Allée des pins » est reporté à l'arrêt « Ch. Du Grès »

Pour rejoindre le centre-ville de Nîmes, la correspondance avec la ligne 2 se fait sur le parking de la SMAC PALOMA.

**Les nouveaux horaires sont actuellement disponibles sur le site internet Tangobus.fr
Plus de renseignements au 0 970 818 638**

site du
PONT
DU GARD



La validité des cartes d'abonnements actuelles est prolongée jusqu'au 31/12/2017. Pensez à en faire la demande auprès du site du Pont du Gard.

Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Dès lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité (*jusqu'à 5 personnes par visite*) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (*Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue*) pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (*se renseigner à l'accueil du site*)

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Vous présenter à l'accueil de votre Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 10



Site du Pont du Gard

Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 - Site internet : www.pontdugard.fr

LES MANIFESTATIONS PASSEES

GARRIGUE PROPRE

Encore une nouvelle fois plusieurs bénévoles se sont réunis ce 21 mai aux fins de partir à la chasse aux trésors perdus et redonner beauté à notre environnement lédenonnais.

Nos jeunes conseillers municipaux étaient comme toujours présents et n'ont pas hésité à se jeter dans cette « quête aux trésors » pour que notre environnement retrouve propreté et respect.

Ce grand nettoyage a été débuté par un petit déjeuner permettant de mettre en jambes et donner courage à nos valeureux bénévoles.

La chasse fut encore et toujours fort étonnante et les vaillants soldats ont été fiers de leur « récolte » et d'avoir participé à une cause non négligeable.



Pour remercier cette forte mobilisation, la Mairie n'a pas manqué de les inviter à une collation conviviale qui a été partagée entre les jeunes et les moins jeunes et où les découvertes du matin ont été relatées en se remémorant les nombreux objets pollués qui avaient été découverts lors du ramassage.

Encore et toujours, l'ensemble de la municipalité et ses administrés remercient chaleureusement ces courageux participants qui méritent la reconnaissance de tout le village pour cette investigation dans cette tâche rude et difficile.

SAINT CYR et SAINTE JULITTE

Alors que notre beau pays était sous un temps plus que pluvieux Saint Cyr veillait au bon déroulement de « sa fête » et avait sollicité notre beau soleil pour être présent en ce dimanche 05 juin festif.

Recueillement et convivialité se sont donc joints au zénith lors d'une cérémonie émouvante dans le parc pour célébrer le Saint de notre village.

Après ce rapprochement dans la ferveur de la célébration, un repas tiré au sac a été partagé par tous, repas animé par des chansons de toutes générations suivies de danses et d'un karaoké improvisé que tous les convives ont pu apprécier tant la jovialité était au rendez-vous.

Cette commémoration reste décidément un instant privilégié pour nos villageois qui ne cessent de remercier Saint Cyr d'être si veillant sur notre charmante Commune.



LEDENON EN FETE

14 JUILLET

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Une retraite aux flambeaux a ouvert la célébration menée par nos jeunes ledenonnais fiers de traverser le village avec leurs luminaires pour apporter chaleur et sourire aux habitants du village.

A la suite de cette procession, le feu d'artifice assuré par l'équipe municipale a ébloui les grands et les petits pour fêter un évènement national et patriotique que les français ne sauraient oublier.

Une soirée festive a suivi animée par une équipe de choc que forme LEDENON ANIMATION.

Encore une agréable soirée comme nous les apprécions

26 AOUT 2016

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**APERITIF
NOUVEAUX
ARRIVANTS**

Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont eu le plaisir d'inviter les nouveaux habitants de notre charmant village lors du traditionnel apéritif d'honneur qui a eu lieu le 26 août 2016 en ouverture de la fête votive.

Après avoir offert un porte-clefs portant les armoiries de la Commune et le plan de la Commune, les Conseillers présents et M. BEAUME ont pu s'entretenir avec les familles et faire découvrir les charmes de notre petite cité.

Nous souhaitons, une nouvelle fois, une très bonne installation à ces nouveaux résidents de la part de l'ensemble des villageois qui ne manqueront pas de leur démontrer et confirmer la solidarité et la gentillesse de tous les administrés de notre commune.

**PETIT DEJEUNER
DE LA FETE VOTIVE**

28 AOUT 2016

PETIT DEJEUNER DE LA MUNICIPALITE AU PARC

Durant la fête votive, le Conseil municipal a eu le plaisir d'offrir le petit déjeuner annuel en notre beau parc à l'ombre des arbres nous protégeant du soleil qui brillait de mille feux en cette journée dominicale.

La famille LACOSTE n'a pas manqué, une nouvelle fois, de participer à cette réunion avec omelettes à volonté réalisées par notre jeune papa en pleine forme, Rémy LACOSTE, secondé par Patrice MOURISSARGUES et assisté par M. Bernard PRADIER.

Cette belle équipe a entrepris les préparatifs du petit déjeuner en collaboration avec les membres de l'équipe municipale présents ce dont le Conseil les remercie vivement.

Ce petit déjeuner champêtre fut, comme d'habitude, l'occasion d'échanges forts sympathiques et mémorables entre les invités, Monsieur le Maire ainsi que les Conseillers et il a permis, par le nouvel emplacement géographique au cœur du village, de pouvoir partager cet instant avec l'ensemble des membres du Comité des Fêtes, LEDENON ANIMATION, en charge de la mise en place du repas traditionnel.

JOURNEE DU PATRIMOINE Chasse aux trésors



En ce matin du 18 septembre, dès 10 heures nous avons vu autour de notre vieux château de nombreux enfants des écoles venus prendre le départ de la première chasse au trésor liée au patrimoine .

Enfants et parents accompagnants ont parcouru les rues du vieux village allant d'un monument à l'autre avec leurs indices en main.

Le parcours relativement court incluait l'horloge, l'église, la mairie, un passage dans le parc devant le tombeau pour s'achever sur la place du bicentenaire devant la croix de Camargue.

A l'arrivée, les enfants furent récompensés par la municipalité , avec un diplôme de chasseur de trésor et un paquet de friandises.

Tout s'est bien déroulé, et les petits élus du conseil municipal ont été très actifs.

A l'année prochaine !!!

L'équipe encadrant, les enfants élus.

SEMAINE BLEUE Souvenir des années bonheurs



Il était une fois un 13 octobre 2016 pluvieux où le meilleur moyen pour faire oublier cette triste météo était de réunir nos anciens.

C'est ainsi que Martine PONS et Chantal DECLÉ ont eu le plaisir de partager, en leur compagnie, quelques heures de bonheur musical à l'occasion d'un thé dansant animé par un chanteur hors pair Alain AGIUS qui n'a eu de cesse de rythmer cet après-midi avec des airs populaires et connus de tous nos convives.

Que de gentillesse, de convivialité et de bonne humeur échangés avec nos chers aînés en cette semaine bleue permettant des chassés croisés de souvenirs anecdotiques par lesquels tous ont pu se reconnaître, se découvrir et/ou se remémorer et faire partager des instants de vie.



Quelle chance nous avons de connaître et côtoyer ces personnes si riches de connaissance et de sagesse et toujours aussi prêtes à profiter de toutes les occasions pour nous faire profiter de ces moments remplis de joie et de bien-être.

Nous vous donnons, avec un immense plaisir, rendez-vous à la prochaine journée bleue pour revivre ces mêmes heures en votre charmante compagnie.



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

GARD ECO TRAIL

Animation inhabituelle pour un vendredi soir à Ledenon. Il s'agit d'accueillir la quatrième manche du Trophée Gardois des Duos Nocturnes.

Les coureurs étaient venus des quatre coins du département, mais également de plus loin : Ardèche, Alpes-Maritimes, Hérault, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, etc... Il faut dire que ce concept de course nocturne en duo est très intéressant par son côté à la fois différent des courses traditionnelles, et convivial, voire ludique.

Les coureurs s'élançant à la tombée de la nuit, profitent des paysages pendant les premiers kilomètres, et rapidement doivent allumer leurs lampes frontales pour poursuivre leur chemin. La distance de 10km est accessible à tous les niveaux.

L'épreuve de Ledenon est une des plus techniques du Trophée, véritable trail en miniature avec 210m de dénivelé positif représenté par trois belles côtes de nature différente chacune (départ en côte, long

monotrace, raidillon dans les cailloux, et escaliers dans le parc à l'arrivée).

Avec 125 équipes inscrites, la course s'annonçait pleine d'intérêt. Les meilleurs coureurs de la saison étaient présents, et dans les trois catégories proposées : Hommes, Femmes, et Mixte. Un beau plateau donc, et des pronostics des plus difficiles à faire.

Au niveau de l'organisation, tout était en place, grâce à plus de trente bénévoles qui œuvrent en amont et le jour même pour donner aux participants le maximum de plaisir.

C'est donc plus de 250 coureurs qui prennent le départ à 21h00 précises, de la côte qui longe le parc, passe devant l'école pour rejoindre le plateau.

Dès les premiers kilomètres, un duo s'échappe Laroppe Rémi Lafare Laurent, vainqueur de l'édition 2015, récidive cette année avec une grosse minute d'avance sur le second : Sébastien Mejean et Maxime Raguet suivit du duo Alexandre Medina et Guillaume Taupenas.



Côté féminin, le duo Marie Estelle Gaspard et Julie Karsten devance de 1 minute également le duo Roxane Ardiet et Cathy Pallot, et Héléne Montagnon-Priscilla Ricci qui complète le podium du jour. En Mixte, le duo Laurie Caste-Christophe Baffalie arrive en tête, suivi du duo Franck et Sandra Philibert, le duo Prunet Christophe Cance Evelynne venait monter sur la troisième place du podium mixte. Beaucoup de monde à l'arrivée, qui attendait le beau buffet offert à tous par l'association Gardecotrail, pendant que la cérémonie de remise des prix, qui avait lieu dans une ambiance des plus chaleureuses.

Résultats complets du DUO de Ledenon sur www.gardecotrail.jimdo.com

LEDENON MOTO LOISIR

Une association de notre village a cessé d'exister.

C'est, après plusieurs années d'exercices, que LEDENON MOTO LOISIR a décidé de cesser son activité. Suite à cela, l'association a voulu faire un beau geste envers nos chères têtes blondes en faisant don à notre école maternelle de nombreux jeux éducatifs et sportifs tels que rocher d'équilibre, tricycles, draisienne, échasses, cross de hockey et bien d'autres....

Ce don ne pouvait rester inaperçu et Monsieur le Maire ainsi que les membres du Conseil Municipal remercient l'association LEDENON MOTO LOISIR pour ce bel investissement que Mme la Directrice, les professeurs des écoles ainsi que les parents ne manqueront pas de valider et d'apprécier.

VETERANS FOOT

Nouvelle saison, nouvelle équipe, nouveaux joueurs, voilà ce qui définit le nouvel élan que veut donner le président FLORIAN NICOLLET à l'ASSOCIATION DES VETERANS FOOT DE LEDENON. Accompagnés de son fidèle lieutenant « PAPI » (Mr PHILIPPE FARNER), ils ont décidé de se munir d'un coach, Christophe GUIRAUD, qui étoffa l'effectif de plusieurs nouveaux joueurs, une bonne vingtaine (27) tous issus du village pour permettre de pérenniser cette équipe.

Le début de saison démarra par quelques entrainements au stade MARCEL TABOUL de LEDENON, associé par quelques parties endiablées au FUTSAL CITY BALL à SERNHAC. Lorsque les premières rencontres, « amicales » bien sûr, se présentèrent l'équipe était prête pour se lancer dans cette saison !

Les premiers résultats encourageants (2-2 contre les PIEDS CARRES, victoire contre les VETERANS NIMOIS 3-2 puis contre ATOUT FOOT 5-2) et surtout une très belle ambiance dans le groupe, font que les vendredis soirs sont animés avec une 3eme mi-temps grandiose après le match. Pour l'instant le seul point négatif c'est que l'équipe est obligée d'évoluer sur le stade de Bezouze, celui du village étant en travaux. Dans l'attente de pouvoir jouer bientôt à domicile, afin de vous permettre de venir nous encourager, nous remercions la mairie de Bezouze pour le prêt de leurs installations.

Les prochaines rencontres :

- 11 novembre contre COLLIAS
- 25 novembre contre BOURDIC
- 16 décembre contre MANDUEL
- 13 janvier contre BOUILLARGUES
- 03 février contre MILHAUD
- 03 mars contre LA CALMETTE
- 17 mars contre VALLIGUIERES
- 31 mars contre VETERANS NIMOIS
- 10 avril contre SPORT ET FOI
- 21 avril contre MEYNES
- 28 avril contre RODILHAN

Voilà le calendrier des matchs à domicile , le tout pour se faire plaisir entre amis , une bonne ambiance , de franche rigolade, de bonnes 3eme mi-temps et de la bonne humeur, ainsi va la vie d'une équipe de vétérans !!!!



Le bureau.



Encierro



Animateur



FETE



Gardians



Omelette au petit déj



Graines de raseteurs



Merci au Comité des Fêtes



Cuisto



VOTIVE



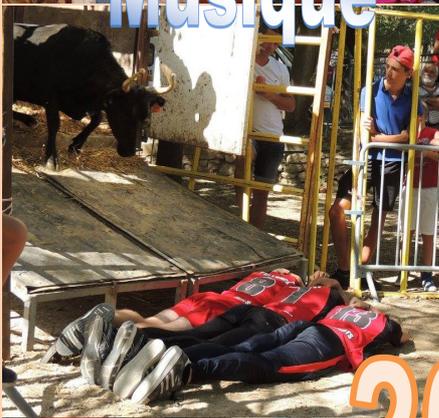
Soirée



La longue



Musique



2016



Repas dans le parc



Apéro mousse



LEDENON ANIMATION



Ledenon Animation remercie ses amis...

Le comité des fêtes dans son ensemble tient à remercier ses sponsors, les commerçants du village et les services municipaux pour leur soutien et leur participation cette année encore à la réussite de la fête votive. Nous tenons plus encore à vous remercier vous, habitants du village, pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors des aubades et pour votre présence à nos diverses manifestations. Sachez que ce sont les seules richesses que nous retirons de notre investissement, partager des moments de convivialités inoubliables à vos côtés et avoir le privilège de vous divertir. Que vous soyez Lédénonais de longue lignée ou arrivés lors de l'hiver dernier, vous êtes chaque année plus nombreux à nous accueillir chez vous. Merci. Partager un verre avec vous dans vos jardins, sur vos terrasses ou encore sur les toits du vieux village, dans la douceur d'une soirée de fin d'été, bercés par le chant des dernières cigales est pour nous quelque chose d'incalculable. Lorsque les effluves de thym, de romarin et de lavande viennent se mêler à celles de l'anis et que ces moments sont illuminés par la chaleureuse lumière du soleil qui finit sa course derrière nos pinèdes, ils deviennent pour nous, et nous l'espérons pour vous aussi, de vrais instants de bonheur dans un monde qui

a tendance à en manquer de plus en plus.

Merci également de vous déplacer, toujours plus nombreux, dans notre si beau parc pour profiter des manifestations que nous, et les autres associations du village, vous proposons. Là encore difficile de trouver les mots pour broser le tableau des moments magnifiques que nous passons avec vous. Mais quand même... Si nous ne devions garder qu'une image de la fête, elle proviendrait sans aucun doute d'un repas du dimanche midi. Vous servir vous, vos familles et vos amis, lire la bonne humeur sur les visages de plusieurs générations rassemblées à l'ombre des micocouliers et autres cèdres du Liban, dans le seul but d'être ensemble, et vous voir vous amuser au son de la peña remplit nos cœurs d'un bonheur indescriptible et d'une fierté incommensurable. Pour tout ceci, nous, enfants du village, vous disons encore une fois merci car sans vous rien de tout cela ne serait possible. Si d'aventure l'envie de nous rejoindre vous prend, sachez que nous sommes toujours à la recherche de personnes de bonne volonté alors n'hésitez plus, contactez nous ! A bientôt pour de nouveaux moments toujours plus festifs...

Ledenon Animation

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Voilà maintenant plusieurs mois que nos jeunes conseillers, accompagnés de Mme Bernadette AYMARD-GOUANT, assistée de Mmes Aurélie SILVESTRE et Valérie BARTHES, ont été élus et œuvrent avec brio dans leur mission en apportant leur dynamisme et leurs idées.

Après des interventions fort remarquées et réussies concernant la chasse à l'œuf pour Pâques, leur présence et sérieux lors des cérémonies officielles, l'investigation de quelques jeunes élus dans le cadre de la manifestation « garrigue propre » et leur vif succès remporté pendant la journée du patrimoine dans l'organisation de leur chasse aux trésors suivie par plus de 80 enfants. Nous les félicitons également pour leur décision unanime de voir réaménager les espaces de jeux. En effet, de nouveaux filets de football ainsi que des paniers de basket ont été installés à l'école primaire et au stade.

Ceci n'est qu'une ébauche de leur mission et nous ne manquerons pas de retracer l'excellent travail fourni par nos jeunes conseillers qui poursuivent leur mission avec ferveur et respect.

A ce titre, il est rappelé aux habitants qu'une de leurs décisions consiste à récolter des bouchons en plastique (UN BOUCHON = UN SOURIRE) afin d'acquérir du matériel pour handicapés.

Vous êtes tous invités à les aider dans ce projet en ramenant vos bouchons à la poste où des contenants sont mis à disposition.

N'hésitez pas à soutenir nos jeunes élus dans cette mission pour leur prouver que leur investissement civique n'est pas inutile et cette civilité ne peut qu'être appréciée et remerciée par l'ensemble des villageois.

Commission de pilotage du CME

CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Sortie du 24 septembre 2016

Il faisait encore nuit, ce 24 septembre, lorsque nous avons mis le cap vers Béziers pour embarquer à bord d'un bateau de croisière fluviale. Tout de suite nous sommes arrivés aux écluses de Fonserannes. Spectacle impressionnant, cette eau qui arrive en cascades, et prouesse technique de Pierre Paul Riquet le bâtisseur. La balade au fil de l'eau s'est déroulée paisiblement, avec passage du tunnel à voie unique.



Ensuite, moment de convivialité au restaurant et départ pour l'abbaye de Fontcaude nichée au creux d'un vallon. Un bénévole de l'association

qui restaure le domaine nous a plongés dans un passé lointain et intéressant.



Un soleil généreux a brillé toute la journée.

Nous sommes arrivés à Ledenon en début de soirée contents et prêts à recommencer une escapade l'an prochain.

le bureau

A.P.A.E

L'APAE est une association sans but lucratifs (Loi 1901). Elle est libre, indépendante de la représentation des parents d'élèves délégués au Conseil d'Ecole.

Adhérer à l'APAE:

- * c'est **apporter votre soutien** à nos activités et nos engagements.
- * c'est se **tenir informé** des différents événements.
- * c'est apporter **des nouvelles idées** et encourager **des projets** qui vous tiennent à cœur.
- * c'est **partager** de bons moments entre résidents de Ledenon.

L'association a besoin de votre soutien, mais aussi de vos suggestions, idées, coups de mains...

Les adhérents qui le souhaitent, participent à la hauteur de leurs possibilités à la vie de l'association (trouver de nouvelles idées à faire partager, organiser des animations pour nos enfants, ou simplement faire connaître l'association et sa démarche aux autres parents).

Prochaines activités :

Téléthon : atelier décoration

Carnaval : 26/02/2017

Loto : 26/03/2017

Atelier décoration : 01/04/2017

Et d'autres à venir !!!

A bientôt!!!!

L'équipe

LUNEL Céline / TORTOSA Barbara / BOTELLA Marie /

PRADES Virginie / SILVESTRE Aurélia / SCHNUR Jessica

Pour nous joindre : apae.ledenon@gmail.com – 06.08.52.12.10



ENTENTE JUDO PONT DU GARD

Après un été riche en émotion sportive où notre champion national **Teddy RINER** a remporté son

2ème titre OLYMPIQUE et chez les féminines un titre de **CHAMPIONNE OLYMPIQUE pour Emilie ANDEOLE** qui grâce à leurs performances ont fait briller le JUDO français.

Après toutes ces émotions notre club a repris le chemin des tatamis dans les 3 différentes sections de notre club :

- **FOURNES**
- **REMOULINS**
- **LEDENON**

Et avec en plus cette année une agréable surprise puisque les **TAMIS** de notre **DOJO** de **REMOULINS** ont été entièrement changés ainsi que les murs de la salle repeints et ce grâce à la **MUNICIPALITE DE REMOULINS** qui a subventionné et réalisé les travaux.

L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD, c'est 120 élèves de différents niveaux qui peuvent pratiquer de une à trois séances dans la même semaine dans les trois sections dont elle se compose, avec pas moins de 35 judokas de 4 à 10 ans dans la section de **LEDENON**.

Les cours sont dispensés par Mr **Jean-Marc DELON** ceinture **Noire 3ème Dan Diplômé d'état**, qui depuis sa création il y a 24 ans assure son rôle de professeur.

Comme chaque année depuis 6 ans nous avons terminé la saison avec l'organisation de notre tournoi/animation de judo pour le **trophée « Florent HERRERO »** qui a compté pas moins de **350 participants** de 4 à 13 ans sur l'ensemble de la journée. Le tournoi a été suivi par la traditionnelle remise des grades qui a récompensé tous les judokas du club par l'obtention d'une nouvelle ceinture et part un trophée aux élèves ayant réussis les meilleurs résultats et participés à un maximum de tournois et compétitions tout au long de la saison, le tout entrecoupé de démonstrations faites par les élèves du club qui ont ravi l'assemblée de parents et amis qui étaient présents en cette belle et grande journée.

A l'issue de cette démonstration, le club a offert à tous les membres du club et aux personnes présentes un apéritif.

On retiendra parmi les résultats des élèves de **la section de LEDENON :**

En Pré Poussins :

DUCROCQ Charlotte qui sur 8 Tournois a terminé 3 fois première et 3 fois seconde

En poussins :

BOSATELLI Manon qui sur 8 Tournoi a terminé 5 fois première et 2 fois seconde

WILLIS SYLVESTRE qui sur 8 Tournois a terminé 7 fois premier et 1 fois second

Kylan HIDALGO qui sur 8 Tournois a terminé 7 fois premier

BOURDON Tristan qui sur 8 Tournois a terminé 4 fois premier et deux fois second

En Benjamins

Mathis GUEYNE Trois fois 1^{er} du Critérium Départemental. qualifiés pour le Critérium Régional.

SONZOGNI Calvin 5ème du Critérium Départemental.

En Minimes :

Charlotte BOSATELLI : 9ème du Championnat de France par équipe départementale et deux fois 3ème des grand prix Régionaux de St RAPHAEL et SISTERON, et 9ème du Championnat Régional.

Chris SONZOGNI : Vice-Champion Départemental qualifié pour le Championnat Régional

En Juniors :

SONZOGNI Mégane : âgés de 18 ans qui devient la **première ceinture noire féminine et la 16ème ceintures noires** formées au club depuis sa création il y a 24 ans.

Félicitations pour cette jolie saison remplie de très bons résultats et d'émotions qui nous encouragent pour la nouvelle saison à venir avec nos jeunes champions et à notre équipe de dirigeants bénévoles tous motivés et très engagés, que nous profitons pour remercier de leur soutien afin de permettre au club de porter haut les couleurs dans les différentes manifestations et organisations.

Les échéances et projets à venir :

La participation des Benjamins aux compétitions régionales et des Minimes aux compétitions régionales et nationale aux mois d'octobre et Novembre 2016

L'organisation du 7ème trophée « Florent HERRERO » qui aura lieu

le samedi 3 Juin 2017 à la salle polyvalente Léo LAGRANGE de REMOULINS.

Ainsi que des **stages de judo-omnisports** organisés par le club pendant les petites vacances scolaires et d'été. .

Vous pourrez retrouver toutes nos infos sur notre site internet sur lequel vous retrouverez notre actualité, nos résultats, et photos, de nos manifestations et nos partenaires et articles en images sur : www.ententejudodupontdugard.fr, ou sur notre page [FACEBOOK](https://www.facebook.com/ententejudodupontdugard).

Horaires et lieux d'entraînement

LEDENON

Lundi 17h30 à 18h15

4 à 6 ans /**Baby-Pré Poussins**

18h15 à 19h15

6 ans (**non débutant**) à 11 ans /**Pré**

Poussins à Benjamins

REMOULINS

Lundi 19h45 à 21h00

JUDO/JU JITSU LOISIRS ados (à partir de 13ans) et adultes.

Mardi 17h30 à 18h15

4 à 5 ans / **Baby judo**

18h15 à 19h15

6 à 8 ans / **Pré Poussins**

19h15 à 20h15

8 à 12 ans /**Poussins-Benjamins-**

Minimes

Jeudi 19h45 à 21h00

ados et adultes/ Minimes à Seniors

FOURNES

Jeudi 17h30 à 18h15

4 à 6 ans /**Baby-Pré Poussins**

18h15 à 19h15

8 à 11 ans/**Pré Poussins (non débutant) à Benjamins**

Rappel : les élèves de [L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD](http://www.ententejudodupontdugard.fr) peuvent participer librement aux entraînements des 3 sections dans la semaine offrant ainsi la possibilité de rattraper les cours manqués et de bénéficier de plus d'entraînements pour de meilleurs résultats !

Renseignement auprès de Jean Marc DELON Prof : **tél 06 81 98 46 80**

ou Stéphane BOSATELLI Président : **tél 06 17 46 63 11**.

ST HUBERT (CHASSEURS)

Dans la continuité des articles publiés depuis l'ouverture sur les dégâts commis par les sangliers il m'apparaît important de vous donner quelques informations plus locales. L'objectif premier est bien sûr d'améliorer la sécurité notamment lors des battues au grand gibier. Le schéma de gestion cynégétique qui nous est opposable ne facilite pas l'organisation des battues sur notre territoire. En tant que responsable ma mission n'est pas simple et je tiens à remercier tous ceux qui l'ont bien compris, chasseurs ou non chasseurs.

Voici un résumé des difficultés que nous rencontrons, la REALITE du terrain :

En été le travail de la meute de chien est très éprouvant. Le sanglier lui aussi court moins sous la canicule, par contre il charge plus volontiers et les frais de vétérinaires s'envolent. Le milieu boisé se referme au fil des années et les terres incultes augmentent, le débroussaillage pourtant obligatoire à proximité des habitations n'est pas toujours réalisé.

Ajouter à cela les autres zones où la chasse est impossible (axes routiers, lieux publics,...) et vous comprendrez mieux la complexité d'organiser une traque sur certains secteurs et de réguler la population de sangliers qui fréquente toutes ces zones refuges.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir éviter la zone de battue en cours, signalée par les panneaux de sécurité réglementaires. Inutile d'apporter plus de danger dans une zone dangereuse et de désorganiser la battue. J'ai demandé aux participants de systématiquement déconseiller aux usagers de la nature de traverser la zone de battue en cours.

En espérant que mon message soit entendu, bonne sorties à tous.

Le président.
Serge PRAT

Club Gymnastique Volontaire LETINO

Le mardi 6 Septembre nous avons eu le plaisir de vous retrouver pour une nouvelle année de gym avec le club GV Létino . Tous les **mardis de 19h à 20h** avec Sophie et les **jeudis** même heure avec une nouvelle animatrice Ghislaine dans la salle du Parc. Nous vous proposons du L I A , du renforcement musculaire, du stretching , des chorégraphies et tous les premiers mardis du mois c'est Zumba avec Sophie et tous les premiers jeudis du mois Step avec Ghislaine.



Vous pouvez encore venir nous rejoindre et faire deux séances d'essai, dans une ambiance conviviale et toujours de bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses en cette nouvelle rentrée.

Le Bureau

GIOVANIMEDIUM

VOYANT / MEDIUM



SITE INTERNET <http://www.montanelli.fr/>

MEMBRE DE L'INAD
INSTITUT NATIONAL DES ARTS
DIVINATOIRES

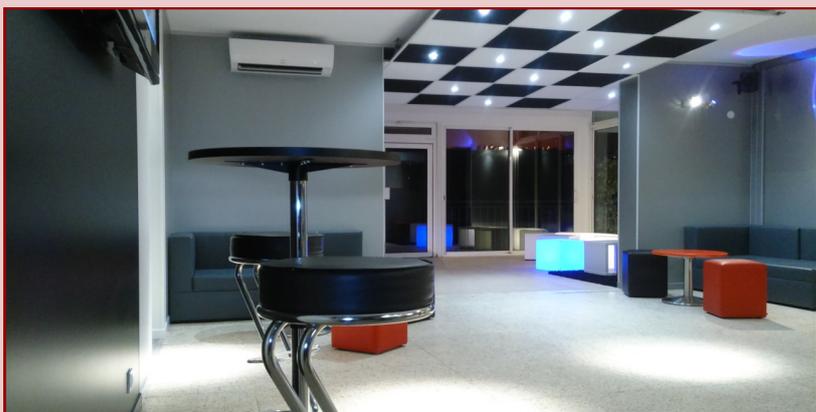
TEL PORTABLE

07 82 83 94 50

**NOUVEAU
VENTE DE PAIN ET VIENNOISERIE
BOUTEILLE DE GAZ**



Soirées à thème, retransmissions de Match..
Privatisation possible pour vos repas de groupe



HOTEL BAR RESTAURANT

LE MIRACLE

7 Bld de l'Avenir
LEDENON

04 66 37 04 32

OUVERT

**du lundi au samedi
Et le dimanche matin**

RESTAURANT OUVERT TOUS LES MIDIS

ET LES VENDREDI ET SAMEDI SOIR



Olivier Estruch

Entretien de la maison

- Ménage courant
- Remise en état
- Lavage de vitres
- Livraison de courses...

Petits travaux de jardinage

- Tonte de pelouse
- Entretien piscine
- Élagage, abattage
- Débroussaillage
- Taille de haies
- Plantation de fleurs

Travaux d'intérieur

- Petit bricolage
- Montage de meubles en kit
- Débarras de caves et greniers
- Petit déménagement

Gardiennage

- Entretien et surveillance de votre résidence principale ou secondaire pendant votre absence

Garde d'enfant

- Possibilité d'une prise en charge de l'école jusqu'au domicile
- Soutien scolaire

Initiation à Internet et à l'informatique

- Conseil avant achat
- Formation logiciels
- Mise en place ADSL
- Dépannage



Au besoin nous fournissons le matériel nécessaire moyennant un supplément toujours défini à l'avance.

Des prestations pour vous faciliter la vie :



William SILVESTRE

7 Montée des Catalans - 30210 LEDENON

06 12 61 13 51

04 66 74 23 89

PHARMACIE CARRETON

Parapharmacie

Location et Vente de matériel médical

Homéopathie - Phytothérapie - Produits vétérinaires

21, Route Nationale - 30320 BEZOUCE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h



L'Épicerie du Coin

Alimentation Générale

22 Route Nationale - 30320 BEZOUCE

04 66 20 43 39

Ouvert
7j/7



- Dépôt de pain - Epicerie fine
- Charcuterie - Fruits et Légumes
- Fromages (crèmerie)
- Cave à vin
- Presse - Loto

LES MANIFESTATIONS DE NIMES METROPOLE

FAUSTINE EN CONCERT A LEDENON

La fête de la musique, sous l'égide de NIMES METROPOLE, a offert au village le spectacle de **FAUSTINE** qui a proposé un répertoire allant de la chanson française en passant par le jazz et les musiques actuelles.

Ce petit bout de femme dynamique, originaire de Nîmes, avec sa voix pétillante et son sourire contagieux a invité les spectateurs à voyager dans son univers psychédélique qui n'a laissé personne indifférent.

Cette douce soirée a été appréciée de toutes et tous animée avec brio par **FAUSTINE** et l'équipe de NIMES METROPOLE.

À 26 ans, il n'est pas surprenant que cette belle artiste touche-à-tout ait été présélectionnée pour l'édition 2016 des METRO MUSIC AWARDS. Une occasion de plus de se faire connaître du grand public.



NIMES METROPOLE JAZZ FESTIVAL

A l'occasion de la 10ème édition du NIMES METROPOLE JAZZ FESTIVAL, Ledenon a eu le plaisir d'accueillir au sein de son église en première partie : l'ensemble **Nikka Trio**, qui regroupait pour leur premier concert **Norbert De Jésus Pirès** au violon, **Sébastien Mazoyer** à l'accordéon et **Tom Gareil** au vibraphone, tous issus du conservatoire de Nîmes.

Pour la seconde partie les organisateurs avaient fait appel au duo de **Louis Winsberg** à la guitares et **Renaud Garcia-Fons** à la contrebasse.

Ces artistes ont offert à leur public un concert chargé en émotion, pendant près de 3 heures, pour le plus grand plaisir de tous.



LES VENDREDIS DE L'AGGLO 2016

DECEMBRE 2016

2
Manduel
Salle des Arènes



DEBRAYAGE
Cie de l'Astrolabe / Tout public dès 12 ans - Durée 1h15

20h45

Ce spectacle nous plonge dans le quotidien de cadres, employés de bureau ou chômeurs. Il révèle leurs peurs, leurs stress mais aussi leurs espoirs et leurs rêves...avec légèreté, humour et poésie.

De Rémi de Vos / Avec Marc Pastor, Evelyne Torroglosa, Tony Bruneau et Natacha Râber / Mise en scène de Nicolas Pichot

9
St Gilles
Salle polyvalente



BLUES DENTELLE
Cie Carmina Paradise / Tout public - Durée 2h

20h45

Trio vocal et visuel Blues, Gospel, Jazzy, style Cabaret. Des Andrew Sisters à Eva Cassidy. De Nougaro à Michel Legrand. Des accents suaves du Latino Rumba au rythme du swing, 3 voix sensuelles pour un ensemble vocal glamour et envoûtant, ambiance cabaret.

Avec Joëlle Maynard (chanteuse, comédienne, responsable artistique), Nelly Lafontaine (chanteuse et comédienne) et Estele Ballesteros (chanteuse et comédienne)

16
Rodilhan
Espace B. Fabre



À TABLE !
1619 events / Tout public dès 8 ans - Durée 1h15

20h45

En famille on nous cache tout, on nous dit rien, plus on apprend, plus on ne sait rien. Antoine et Charlotte sont frère et sœur. Ils se retrouvent dans le grenier familial pour préparer l'anniversaire de leur grand père. Leurs retrouvailles vont devenir plus mouvementées que prévu et ils se retrouvent coincés ! Ils vont tomber sur des photos de famille qui vont raviver certains souvenirs mais surtout sur un secret de famille qui va les bouleverser.

Avec Pierre Fontes et Berenice Maugat / Mise en scène de Pierre Fontes

LES PESTACLES DE L'AGGLO

Sam. 3/12 à 16h
Manduel/salle des arènes

Dim. 11/12 à 16h
St-Gilles/salle polyvalente



Sam. 3/12 à 16h
Sernhac/salle polyvalente

Dim. 18/12 à 16h
Ste Anastasie/Espace P. Maubon



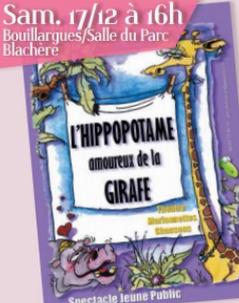
Dim. 11/12 à 16h
Garons/salle des fêtes

Sam. 17/12 à 16h
Bernis. salle polyvalente



Dim. 4/12 à 16h
Bezouce/salle des fêtes

Sam. 17/12 à 16h
Bouillargues/Salle du Parc Blachère



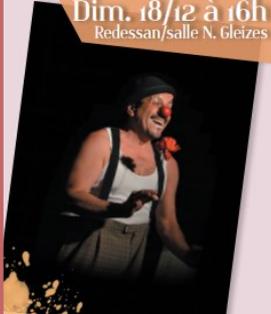
Dim. 4/12 à 16h
Caveira/salle des fêtes

Sam. 10/12 à 16h
Générac/salle L. Delmas



Sam. 10/12 à 16h
St-Côme et Maruéjols/foyer

Dim. 18/12 à 16h
Redessan/salle N. Gleizes



AGENDA

DECEMBRE 2016

03-04 décembre **TELETHON**

10 décembre **Concert de Noël** dans l'église avec la Chorale Raps'Ody Swing

11 décembre **Marché de Noël**, association Codz'art dans la salle du parc

18 décembre Repas des Aînés

JANVIER 2017

07 janvier **Vœux du Maire**

21 janvier **Repas** club des vétérans du foot, salle du parc

FEVRIER 2017

05 février **Loto** Paroisse

19 février **Loto** Les vétérans Foot

26 février **Carnaval** APAE

CONCOURS DE CRECHES

Ouvert à tous les habitants du village adultes et enfants.

Inscription en mairie jusqu'au 23/12/16.

Passage du jury du 26/12/16 au 04/01/17.

Remise des prix à tous les participants lors de la cérémonie des « vœux du Maire » le 07/01/17.

En espérant vous compter encore nombreux cette année.

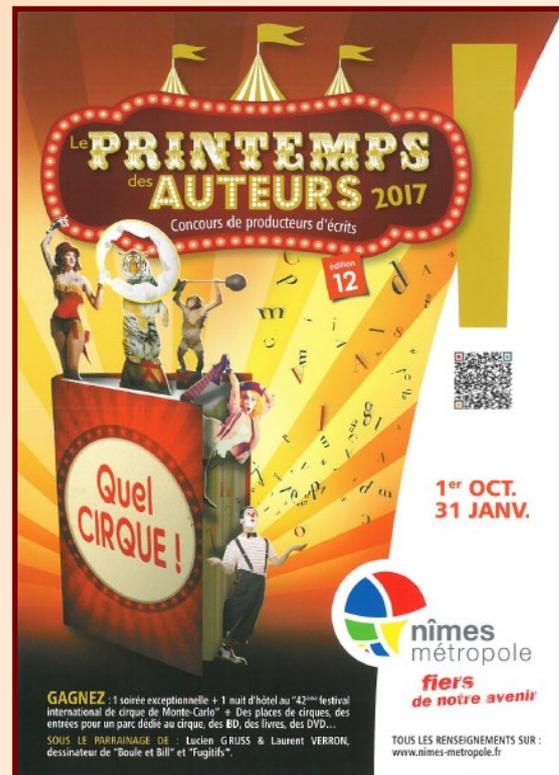
DATES DES ELECTIONS

PRESIDENTIELLES

23/04—07/05

LEGISLATIVES

11/06—18/06



RAPPEL : INTERDICTION DE BRULER DANS LES ZONES URBAINES

Suite aux nombreuses plaintes d'administrés agacés et très gênés par les feux domestiques allumés dans les propriétés privées, en zone urbaine, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.

Nous rappelons que cette pratique est interdite ainsi que le stipule la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011.

La déchetterie intercommunale accepte les déchets verts c'est donc par cette voie que vous devez procéder à l'élimination de ces déchets.

Eglise St Cyr & Ste Julitte de LEDENON

SAMEDI 10 DECEMBRE 2016
à 20h00

C
O
N
C
E
R
T
D
E
N
O
Ë
L

RAP'S ODYSWING

CHORALE DE REDESSAN
dirigée par
NATHALIE MARTINEZ



ENTREE: 8€ - Gratuit : - de 12 ans

VIN CHAUD ET BRIOCHE OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE
APRES LE CONCERT

CONTACT: Bernard TRINQUIER - Tél: 06 13 79 89 09
<http://rapsodyswing.fr>



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Marché de Noël

Lédenon

11 décembre 2016

Dans la salle des fêtes

10h00 - 18h00



Contact
06.98.45.27.25

COOZ'Art

Jardin Clé en Main - Paysagistes

www.jardincleenmain.fr

☎ 06-09-72-68-20



-50%
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT

Notre entreprise est adhérente
à la coopérative ACCÈS SAP :
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION/CRÉDIT D'IMPÔT DE - 50%
sur les prestations d'entretien de jardin.



Une centenaire dans notre commune

Le 10 septembre 2016 c'est avec une grande fierté que M. le Maire, Mme DECLE et Mme HERRERO se sont rendus à la maison de retraite de MEYNES pour rencontrer Mme BRILLA célèbre par sa vie et les nombreuses années à demeurer dans notre village puisque cette jeune Dame fêtait ses 100 printemps.

Après midi entouré des résidents de la maison de retraite, des soignants, aides-soignants et responsables, il a été célébré ce bel âge en compagnie de son fils et de son petit-fils.



Née en 1916, courageuse, vaillante, servie par une remarquable vitalité et force de caractère, au travail tout comme dans les épreuves de la vie, tenant un esprit encore bien alerte, Mme BRILLA fait preuve d'une mémoire hors du commun en détaillant avec précision quelques passages de sa vie bien remplie et de sa jeunesse.

A l'unisson, chacun lui a adressé un bouquet de vœux de bonne santé pour les années futures autour d'un verre de l'amitié festif comme cette charmante Dame apprécie ces bons moments de la vie.



Un village d'écrivains

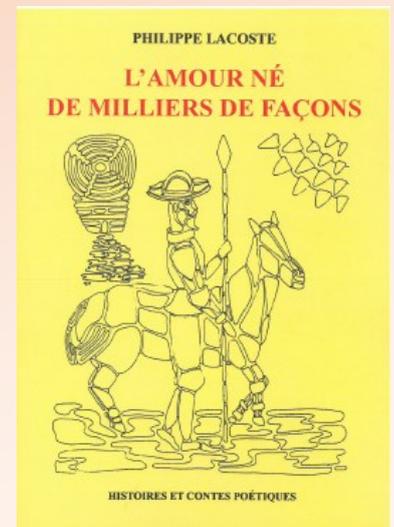
LEDENON est entrain de devenir un village d'écrivains !

Après Damien ORTEGA qui a fait paraître il y a plus d'un an un témoignage historique et passionnant sur la vie de notre village, voilà aujourd'hui Philippe LACOSTE qui nous fait partager sa passion pour la poésie dans un magnifique recueil au nom évocateur L'AMOUR NE DE MILLIERS DE FACONS.

Parcourir ces histoires et contes poétiques n'est que plaisir et étonnement tant la plume a semblé légère à notre écrivain en herbe pour coucher sur des pages blanches tant d'émotion et de définition de l'Amour.

Il cachait bien son jeu ce tendre romantique et réaliste de la vie qu'est Philippe LACOSTE

Ce recueil reste à portée de tous au prix de 20 € auprès de l'écrivain lui-même ou auprès de Côté Parc, dépositaire de quelques volumes.



Styll'Ongles
Prothésiste Ongulaire
Dèco Personnalisée
Pose Capsules / Gommage
Pose Ghablon / Gel
Nails Art
06 12 14 22 80
Styll'Ongles@gmail.com

Beauté de vos Mains
06 12 14 22 80
Sur Rendez-Vous
26, Avenue Ferdinand Pertus 30320
Marguerittes
ou à Domicile
FACEBOOK : STYLL'ONGLES

	Tarifs
Pose Capsules + Gel uv + Dèco	40€
Gel sur Ongles Naturels + dèco	35€
Remplissage Gel 3 Semaines	35€
Réparation Ongle	3€

Beauté de vos Pieds
French ou Vernis -Semi Permanent 20€

ETAT CIVIL
JUIN A NOVEMBRE 2016

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :

Tinéo RICHERT 28 avril 2016

Quentin VALADIER 07 mai 2016

Romane GILIBERT 24 mai 2016

Giulia BROUILLET 24 juin 2016

Estéban SEGURA 30 juin 2016

Gabriel LLURDA 16 aout 2016

Maiarii LEVERD LAMBERT 26 aout 2016

Tahis ABDALLAH MARI 07 septembre 2016



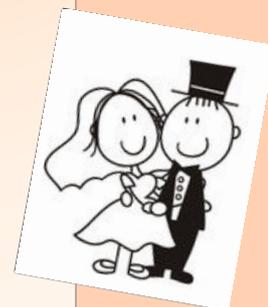
Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des doudous offerts au nom de Monsieur le Maire du conseil municipal et des administrés.

Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis

Manon DIAS-FARINHA et Jérôme DUPONT 09/07/2016
Jennifer HADFIELD et Pierre-Olivier GALTIER 16/07/2016
Tiffany ALBERT et Bradley DAEDEN 13/08/2016
Morgan PUIILL et Julien CHAUSSEE 27/08/2016
Clémentine CAUMES et Thibaud BARRE 27/08/2016

FELICITATIONS



Ils nous ont quitté

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

Yvette CONVERTINI
André TRINQUIER
Margaret JOHNSTON

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	CONTACT	ADRESSE MAIL
A.P.A.E.	10 chemin du Grès 30210 Lédénon	LUNEL Céline	LUNEL Céline	lunel.celine@gmail.com
A.P.C.V (Cadre de vie)	Garrigues Basses 30210 Lédénon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J.Francis	goss207@gmail.com
Amis de l'Aqueduc	3 rue Deves 30210 Lédénon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aynard-gouant@orange.fr
Bibliothèque Municipale	Place de la Fontaine 30210 Lédénon	NICOUD Nadine	NICOUD Nadine	nadine.nicoud@wanadoo.fr
Boules du Castellans	15 av des 4 vents 30210 Lédénon	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel	manuel.taboul@orange.fr
Club de Gymnastique Volontaire Létino	3 lot Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	ODIARD Isabelle	ODIARD Isabelle	yannetisa30@gmail.com
CODZART	21 chemin du Grès 30210 Lédénon	MANOLACHE Daniela	MANOLACHE Daniela	codz.art@gmail.com
Culture et Loisirs	Avenue des 4 vents 30210 Lédénon	OLESZKIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylviozenda@orange.fr
E.S.3.M (Foot enfants)	2 rue de la Commune 30320 Bezouce	FUGIER Luc	FUGIER Luc ARNAUD Richard	luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant 30210 Lédénon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
Gard Eco Trail	10 Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	gardecotrail30@yahoo.fr
Lédénon Animation	Chemin des Abeilles 30210 Lédénon	GOUTOULE Gregory	GOUTOULE Gregory	goutoule.gregory@gmail.com
Les FRANCAS (Centre de loisirs)	L'Altis-165 Rue Philippe Maupas-30900 Nîmes	HUARD Sébastien	ABELLANEDA Jérôme	accueil@francas30.org
Li Gineste (Club des aînés)	17 chemin du Grès 30210 Lédénon	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaule.aime@orange.fr
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville 30210 Lédénon	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperfi7@orange.fr
Paroisse	Rue du Parc 30210 Lédénon	PERTUSIER Claude	TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues 30210 Lédénon	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasse)	Chemin de la Cabane Reinette 30210 Lédénon	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédénon (VTT)	Rue du 18ème siècle 30210 Lédénon	RIDEL Gilles	EXPERT Claude	claud.eexpert447@orange.fr patrick.ierda@orange.fr
Vétérans Foot	1A chemin de Guizard 30210 Lédénon	NICOLLET Florian	FARNER Philippe	floval46@gmail.com

LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h

(fermeture le mercredi après – midi)

Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h

Tel : 04 66 37 26 46

Fax : 04 66 37 08 92

contact@mairie-de-ledenon.fr

Site internet : www.ledenon.fr

LA POSTE

04 66 37 35 25

Lundi - vendredi 8 h - 11 h

L'agence Postale sera fermée le 3eme samedi de chaque mois.

Pour les autres samedis, l'agence sera ouverte de 08h30 à 11h00

MARCHE

Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30

Mercredi 14h à 16h

Fermé pendant les petites vacances scolaires

Mardi 9 h à 11 h (horaire été)

ECOLES

Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18

Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02

Représentant des parents d'élèves élus :

Mr Lionel VARGAS 06 64 35 13 53

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme AUGRAS Ewa 06 12 76 22 47

Mme HERMIER Angela 04 66 68 16 24

06 60 44 38 26

Mme LEBESCOND Sylvette 04 66 37 19 59

Mme LIMA Annette 04 66 37 27 14

06 70 40 32 57

Mme MOLTO Anne Carmen 04 66 22 06 31

06 32 97 02 24

Mme FROMENT Sonia 06 68 36 45 69

04 34 28 72 56

CLEMENT Mylène 06 29 51 72 39

04 66 72 21 39

ASSISTANTE SOCIALE

CONSEIL GENERAL

Pour rendez-vous ou visite à domicile.

04 66 02 80 33

MEDECIN

Dr Gauthier 04 66 37 08 74

INFIRMIERE

Mme EXPERT 04 66 37 28 85

PHARMACIE BEZOUCE

04 66 75 15 50

EGLISE : Père Benoit

09 66 89 00 66

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

POMPIERS.

Caserne de Marguerittes 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

ERDF Dépannage 09 69 32 18 57

Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

SAUR Urgence dépannage

04 30 62 10 09

CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)

04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)

04 66 75 25 16 (Mairie de Poulx)

04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)

ORANGE

Demandes commerciales 1014

Dysfonctionnement des services Internet 3900

Dysfonctionnement de la ligne téléphonique 1013

Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis votre mobile

Site internet www.orange.fr

Le **CIRCUIT DE LEDENON**
 fête **NOËL**



Stages de Pilotage sur GT

Profitez de 10% de réduction sur présentation de ce bon



www.ledenon.com

Informations compétitions - Stages de Pilotage
 Renseignements et réservations au 04 66 37 11 37 - www.ledenon.com - info@ledenon.com



04.66.37.19.52

c.c super u .30320
 marguerittes

Tel : 04 66 37 19 52

Vente à distance (CB)



fleurs en folie
 58 avenue clément ader
 c,c super u 30320
 marguerittes
 04 66 37 19 52
fleurs.enfolie@orange.fr

MADE IN BEZOUCE

VALÉRIE
Coiffure
 La coiffure autrement

CONSEILLÈRE
 EN IMAGE
 DIAGNOSTIC
 COLORIMÉTRIQUE

COIFFEUR VISAGISTE HOMME FEMME - 42 ROUTE NATIONALE - 30320 BEZOUCE

NOUVEAUX HORAIRES
 Nocturne le mardi, 21h
 SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL. 04 66 75 08 93



SOULIGNER
 ses différences

WILLAU PNEUS

VENTES PNEUS NEUFS & OCCASIONS - MONTAGE
ÉQUILIBRAGE - PARALLÉLISME - RÉPARATION
TOURISME - UTILITAIRE - PL - AGRICOLE

Tél. : 04 66 03 29 07

Tél. : 09 66 98 64 97

Mail : willaupneus@orange.fr



4020, Route de Beaucaire - 30210 SERNHAC



Côté Parc
04 66 74 05 06

BAR TABAC PRESSE EPICERIE Française des Jeux
COTE PARC vous accueille 7/7j à partir de 7h
Fermeture mercredi après midi

JOURNEE DU PATRIMOINE



CHASSE AUX TRESORS